

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 ROUBAIX. — 68-71, Grande-Rue. Tél. 237.52, 237.53 et 237.54.
 TOURCOING. — 22, rue Cornet. Tél. 37.
 LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 139.51.
 PARIS. — 26, boulevard Poincaré. Tél. Provence, 71.24.
 MOUSCRON. — 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Visitez BELGIQUE
 au moyen de
 Cartes de Circulation
 de 5, 10 ou 15 jours
 comprenant
 des réductions sensibles
 sur les prix d'hôtels
 et de chemins de fer.
OFFICE DES CHAMBES DE FER BELGES
 14, rue de la République
 — PARIS —

BILLET PARISIEN

Perspectives de rentrée

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 13 JANVIER (Minuit).
 La rentrée parlementaire s'effectue dans une atmosphère d'incertitude plutôt que d'inquiétude. Les menaces qui planent sur le cabinet Laval, pour n'être pas complètement dissipées, se sont atténuées ces derniers jours.

En fait, il semble que le parti radical n'éprouve aucune hâte à se prononcer sur les invites qui lui sont faites par le front populaire. Du côté socialiste, on agit, on rassemble fébrilement les armes destinées à de nouveaux assauts contre le Gouvernement.

Aux deux principaux griefs formulés contre lui : Sur le plan économique, la politique de déflation et, sur le plan international, la politique de conciliation, les partis de révolution veulent joindre de furieuses attaques contre les liges et la fermeture de la Faculté de Droit. Ils comptent, pour soutenir une offensive de grande envergure, sur l'appui des radicaux. Mais ces derniers se réservent, à l'exemple de leurs chefs et notamment de M. Herriot qui prêche la modération et le calme dans son entourage.

Sans doute, des incidents imprévisibles pourraient modifier la situation dans les jours qui vont venir. Ces incidents pourraient notamment surgir à propos de la date des élections générales, sujet épineux propre à susciter les passions d'une législature qui, à l'instar de la « belle captive » ne veut pas mourir encore.

Aux dernières nouvelles, des controverses trop vives seraient d'ailleurs évitées sur ce point, les dates proposées par M. Pierre Laval pour la consultation populaire étant, assurément, le 26 avril et le 3 mai. Il appartiendra au Conseil des ministres d'en décider, mais il convient de noter que ces deux dates ne nécessiteraient pas une loi nouvelle à laquelle sont opposés plusieurs ministres, notamment MM. Frossart et Mandel.

En politique extérieure, la Chambre semble beaucoup moins combative qu'avant les vacances. Il n'est pas sûr toutefois que M. Pierre Laval ne provoquera pas lui-même un vaste débat avant le 20 janvier. A cette date, il aura à défendre à Genève les intérêts de la France et de la paix et, pour accomplir sa tâche avec toute l'autorité désirable, peut-être jugera-t-il nécessaire d'obtenir, au préalable, de la Chambre un vote de confiance ?

L'ANNIVERSAIRE DU RATTACHEMENT DE LA SARRE A L'ALLEMAGNE

Sarrelouis s'appellera Saarlautern



SARREBRUCK AU MOMENT DU PLÉBISCITE. (Ph. R.)

Sarrebruck, 13 janvier. — La Sarre a fêté lundi le premier anniversaire de son rattachement à l'Allemagne.

Le ministre de l'Intérieur, M. Fricke, et le chargé d'affaires du Führer pour le territoire, M. Burckel, sont arrivés à Sarrebruck, où de grandes manifestations ont eu lieu.

Depuis dimanche, les formations du parti du Service du travail des sections d'assaut défilent dans les rues pavées où les drapeaux à croix gammée jettent leur note éclatante sur les façades rouges briques et gris-noir.

Partout c'est la foule des dimanches. On se montre les colonies ouvrières construites depuis le rattachement; les premiers travaux des autostrades dont chaque kilomètre coûtera 800.000 marks, soit environ 4.800.000 francs.

Que ce soit la nouvelle cité ouvrière où chaque habitant doit être possesseur d'un passeport de santé, ou les nouvelles colonies, où chaque famille travailleuse reçoit, avec une maison, 1.200 mètres carrés de jardin, une chèvre, un cochon et dix poules, tout montre que le Reich a dépensé des sommes considérables pour parer aux conséquences économiques de la fermeture des débouchés et à l'augmentation du prix de la vie qu'a entraîné le rattachement de la Sarre au Reich.

Dans la brume, au milieu d'une foule énorme, 15.000 hommes ont défilé l'après-midi, au pas de parade sur la place du Front allemand pavée et illuminée.

D'autre part, à partir d'aujourd'hui, les communes de Röhden, Fraulautern, Picard, Schönbach et Saarlautern sont réunies sous le nom de Saarlautern.

Cette décision a été annoncée lundi soir dans un discours qu'a prononcé à la Wartburg, M. Burckel, chargé d'affaires du Reich pour la Sarre.

M. Burckel a expliqué que Saarlautern était l'ancien nom de Sarrelouis et que les habitants avaient prié Louis XIV de laisser ce nom à la ville.

C'est pour respecter le vœu de ces habitants que le nom de Saarlautern sera donné aux communes précitées.

La Belgique interviendra-t-elle en vue de la solution du conflit éthiopien ?

Nous avons annoncé, en parlant du récent voyage du roi Léopold III en Angleterre, que celui-ci s'était donné une mission dans laquelle l'apaisement du conflit éthiopien avait sa place.

« L'Étoile Belge » publie lundi matin, en vedette, les lignes suivantes :

« Notre correspondant de Londres nous téléphone que, dans les milieux diplomatiques, des nouvelles sensationnelles circulent avec persistance touchant une intervention de la Belgique en vue de mettre fin au conflit italo-éthiopien.

« Voici quelle serait la procédure suivie : Le Gouvernement belge ferait, sous peu, à Genève, une offre permettant de trouver une base d'entente entre les belligérants. Cette offre aurait des chances de succès, car elle serait basée sur le principe de la neutralité absolue.

« Le secret est bien gardé, ajoute notre confrère, qui annonce cependant que les mêmes rumeurs circulent depuis deux jours à Paris et à Londres.

« De fait, le « Daily Express » a reçu de Rome, une dépêche disant que M. van Zeeland, fervent catholique romain, a eu de fréquentes conférences avec le nonce du Pape à Bruxelles. Le plan que préparait M. van Zeeland envisagerait l'envoi d'une commission d'enquête en Abyssinie avec des pouvoirs très étendus, qui lui permettrait d'établir sur place un projet de règlement pacifique final, qui tendrait particulièrement à favoriser le développement économique de l'Abyssinie. Une trêve interviendrait pour la durée du travail de la commission.

« Aucun commentaire officiel n'a encore été fait à Rome à l'égard de ces initiatives.

« Dans les milieux autorisés, à Bruxelles, on continue de considérer toutes ces informations comme fantaisistes et de nier que le Roi et le Gouvernement aient fait la moindre démarche dans le sens de l'apaisement du conflit.

« C'est au Comité des Treize, dit-on, dans lequel le Gouvernement belge n'est pas représenté, qu'il appartient de préparer des propositions qui serviraient de base à de nouvelles discussions de la paix. On ajoute que la Belgique restera fidèle à cette ligne de conduite.

« A Rome, on déclare que ces bruits sont sans fondement.

Une station polaire de T.S.F.



A l'estuaire de la Lena, à 72° de latitude Nord, vient d'être construite une station de T.S.F. et de météorologie. Durant l'hiver, les stations polaires, la vie des quarante occupants de cette station, isolée du monde, est rendue supportable, paraît-il, grâce... à la T.S.F.

En haut : LE MAT DE T.S.F. — En bas : APRÈS UNE TEMPÊTE, L'UN DES CONSTRUCTIONS DISPARAIT EN PARTIE SOUS LA NEIGE.

Le Conseil des Ministres délibérera aujourd'hui sur le prochain voyage de M. Laval à Genève et sur la date des élections législatives

PARIS, 13 JANVIER. — Le Conseil des ministres qui se tiendra mardi matin, à l'Élysée s'occupera de promotions de hauts dignitaires dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Il se peut que M. Paganon, ministre de l'Intérieur, soumette à l'approbation de ses collègues un petit mouvement préfectoral ayant pour point de départ la vacance de la Préfecture du Tarn, dont le dernier titulaire, M. Cassagneau, a été nommé préfet de l'Hérault.

Il sera aussi question au Conseil d'un projet de loi portant ouverture de crédits en vue de venir en aide aux victimes des inondations.

Enfin, le Conseil des ministres aura surtout à délibérer sur le prochain voyage de M. Pierre Laval, président du Conseil, à Genève et la date des élections législatives.

M. Pierre Laval partira dimanche pour Genève

PARIS, 13 JANVIER. — Aucune indication n'a été donnée sur l'entrevue que M. Laval a eue avec M. Cerrutti, lundi matin. Il semble que ce dernier n'ait pas rapporté de Rome des instructions susceptibles d'amener un changement notable dans la situation présente.

D'ici au 20 janvier, date de la réunion du Conseil de la Société des Nations, on ne s'attend pas à une initiative dans le domaine de la conciliation, pas plus d'ailleurs, que dans la voie de l'aggravation des sanctions.

De toute manière, M. Laval compte partir dimanche prochain pour Genève.

(Lire la suite page 2.)

Les théâtres parisiens vont prochainement fermer leurs portes

PARIS, 13 JANVIER. — Les directeurs des théâtres parisiens se sont réunis à la fin de l'après-midi de lundi au Théâtre des Variétés, sous la présidence de M. Max Maurey. Après avoir approuvé l'attitude de leur président en ce qui concerne la taxe sur le droit des pauvres, que les directeurs de salles voudraient voir ramener de 10 % à 8 %, l'assemblée a décidé la fermeture de toutes les salles de spectacles pour une date qui sera fixée ultérieurement.

Il est question du 20 février.

RÉCOLTE D'HIVER...



LA CUEILLETTE DES OLIVES EN PROVENCE. (Ph. N.Y.T.)

UNE FEMME ET SES HUIT ENFANTS TROUVENT UNE MORT HORRIBLE DANS UN INCENDIE EN ANGLETERRE

Londres, 13 janvier. — Lundi matin, à Tydelsley (Lancashire), s'est déclaré un incendie qui a fait neuf victimes, la femme d'un ouvrier mineur et ses huit enfants.

Seul le père, Adam Tyrer a pu échapper aux flammes en sautant par la fenêtre du premier étage où le ménage occupait deux pièces, l'une qui abritait le père, la mère et cinq enfants, l'autre, où se trouvaient trois autres enfants.

Le corps du plus jeune d'entre eux, qui était tombé de son berceau, tandis que l'incendie faisait rage, a été retrouvé sous les débris.

Le chapeur était telle que les pompiers n'ont pu s'approcher du sinistre et, malgré leurs efforts, la toiture de l'immeuble, qui se trouve situé dans un quartier populaire de la ville, s'est effondrée, ensevelissant les corps des victimes.

Le père, souffrant d'une forte émotion cérébrale, a été transporté à l'hôpital et les cadavres des neuf victimes ont été déposés à la morgue.

Au procès Stavisky, les avocats de Bonnaure prétendent qu'il n'a rien à se reprocher

PARIS, 13 JANVIER. — En raison du brouillard toutes les lampes électriques de la Cour d'assises de la Seine sont allumées à l'ouverture de cette cinquième audience du procès Stavisky.

À la fin de la dernière audience, M. Jacques Sellard avait prononcé un premier plaidoyer en faveur de Bonnaure. Voici maintenant le deuxième, celui de M. Maurice Flache.

— Je suis sûr, commence l'avocat, que Gaston Bonnaure n'a rien à se reprocher, qu'il a été l'avocat, cautionné dans le domaine strictement commercial, d'un aventurier dont il n'a ni soupçonné, ni secondé les crimes.

M. Flache trouve dans trois éléments qu'il juge décisifs la preuve de l'innocence de Bonnaure.

Il rappelle d'abord la décision du Conseil de l'Ordre : la poursuite disciplinaire tend pour établir que Bonnaure a bien touché les fonds dont il s'agit en qualité d'avocat de Stavisky.

Quant à la négociation avec des avocats hongrois de l'achat des créances des optants, il déclare qu'elle était licite.

(Lire la suite page 2.)

Arrêté à Paris, Gouzouliakov, l'assassin de Bellenot, a avoué son triple crime

PARIS, 13 JANVIER. — L'auteur du triple assassinat de Bellenot, le Russe Gouzouliakov, a été arrêté lundi après-midi à la Porte de Clignancourt.

C'est le 9 janvier que ce crime fut commis dans une ferme isolée.

Cette ferme était occupée par deux frères, Jules et Lucien Berniot, âgés respectivement de 71 et 79 ans et par leur domestique, Pierre Triolet, 38 ans.

Les premiers soupçons se portèrent sur un domestique étranger qui avait été employé à la ferme comme garçon de culture et avait quitté « La Montagne ».

L'enquête put déterminer qu'un personnage que l'on pouvait identifier avec le domestique des frères Berniot, avait été vu à bicyclette à Châtillon-sur-Seine et qu'il aurait demandé à un chauffeur de taxi de le conduire à Paris, mais que, en fin de compte, il s'était fait conduire à la gare de Troyes où il avait pris un billet pour la capitale.

Ainsi, la police judiciaire de Paris fut amenée à suivre la piste de Basile Gouzouliakov, né à Kiev en 1890.

Des inspecteurs de la police judiciaire chargés de le rechercher, avaient obtenu d'abord qu'il s'était réfugié dans un de ses compatriotes habitant dans la région, chez lequel il avait laissé un valise.

Lundi après-midi, les inspecteurs chargés de procéder à son arrestation, suivirent son ami jusqu'à la Porte de Clignancourt, où, devant la station de Métropolitain, ils aperçurent l'individu qu'ils recherchaient. Ils l'appréhendèrent aussitôt.

Gouzouliakov opposa une vive résistance aux inspecteurs et tenta de se servir d'un revolver qu'il avait dans la poche de son paletot de cuir. Mais rapidement maîtrisé, il fut poussé dans un taxi et amené à la police judiciaire.

Au cours du premier interrogatoire que lui a fait subir M. Guillaume, commissaire divisionnaire, Gouzouliakov a avoué ses crimes.

L'exécution d'Hauptmann est différée d'un mois

NEW-YORK, 13 JANVIER. — M. Lloyd Fisher, défenseur d'Hauptmann, le meurtrier du bébé de Lindbergh, a reçu le concours de plusieurs avocats de Washington pour introduire de nouveau une requête auprès de la Cour suprême des États-Unis pour essayer d'empêcher l'exécution de son client.

D'autre part, M. Hoffmann, gouverneur de l'Etat de New-Jersey, qui, on le sait, a donné l'ordre à la police de procéder à l'arrestation du docteur Condom qui s'est embarqué pour une croisière en Amérique du Sud, a décidé de surseoir pour un mois à l'exécution de Richard Hauptmann, dont la Cour des pardons vient de rejeter le pourvoi.

La mère du condamné, vieille femme qui réside en Allemagne, avait adressé aux jurés la lettre suivante :

« Depuis que mon fils a été accusé de ce crime odieux, j'ai toujours été certaine qu'en dépit des charges accumulées contre lui, il serait innocent. Bruno n'a malheureusement pu faire la preuve de son innocence à Flemington, où une légère faute commise par lui en Allemagne, durant la fameuse nuit de la guerre, le fit passer pour un criminel.

« Je l'ai écrivé dans la prison de Trenton et je ne peux croire qu'il soit coupable.

« Il a été lui-même un jeune père, et il avait été coupable, il n'aurait pu empêcher l'exécution et affronter l'échafaud et aurait confessé son crime pour l'empêcher le plus rapidement possible de voir Dieu et devant les hommes.

« Des milliers de personnes, insouciantes de moi, et qui suivirent le procès, ont écrit pour me dire que le peine de mort avait été réclamée contre lui uniquement pour qu'il ne soit pas possible de dire que le mystère du meurtre n'aurait jamais été éclairci.

« Je ne mets pas en doute les loyaux efforts de la justice, mais je voudrais que la justice fut remplacée par la clémence. Je vous supplie d'arrêter tout droit en faveur de mon fils innocent, dont la mort ignominieuse sur le schafot électrique briserait mon cœur. J'implore sa grâce. »

Au Parlement de Suède

LA SÉANCE DE RÉOUVERTURE ANNULÉE DU PARLEMENT SUÉDOIS À STOKHOLM, AU PALAIS ROYAL.

LES TROIS ANS : D'UN PETIT PRINCE



Le dernier portrait officiel du PRINCE TSUGO-NO-MIYA, héritier du trône du Japon, qui vient d'avoir trois ans.

Sports d'hiver...



JOUEUX ÉCRITS DANS LA NEIGE. (Ph. R.)